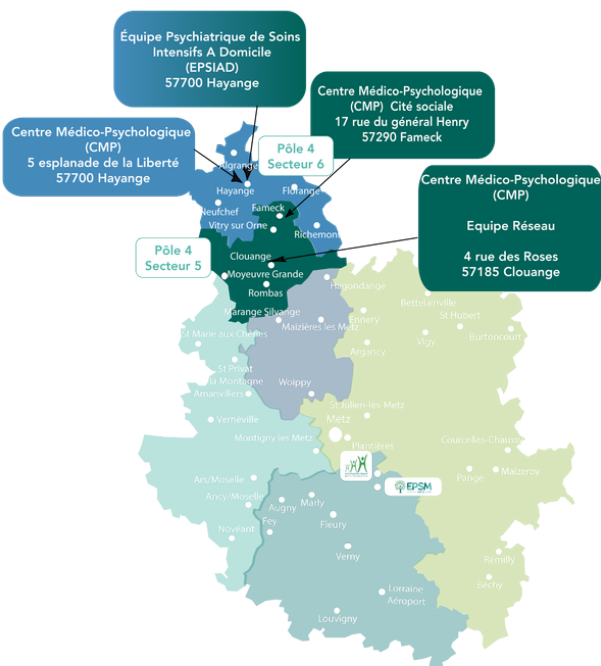


QUI EST CONCERNÉ ?

Pour toutes personnes adultes porteur d'un trouble psychique stabilisé suivi en CMP sur les secteurs Nord-Moselle sur orientation par l'IDE, psychologue ou psychiatre référent du suivi.

SECTEUR D'INTERVENTION



CONTACTEZ-NOUS



URP - Unité de Réhabilitation Psychosociale

URP Clouange

Adresse : 4 Rue des Roses, 57185 Clouange
Téléphone : 06 75 09 89 24

URP Hayange

Adresse : 5 Esplanade de la liberté, 57700 Hayange
Téléphone : 06 47 85 64 46

Mail : urp@epsm-metz-jury.fr

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 16h30

En dehors des horaires d'ouverture
Vous pouvez contacter votre médecin traitant.

En cas d'urgence contacter le :

- Centre 15.
- CHR de Mercy au 03 87 55 31 31.
- 114 : Urgences pour personnes sourdes et malentendantes.
- 115 : Urgences sociales



www.epsm-metz-jury.fr



URP UNITÉ DE RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE



NOS MISSIONS

- Accompagner l'utilisateur dans son projet de vie personnel.
- Favoriser un fonctionnement optimal dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle.
- Favoriser l'autonomie et la réinsertion dans la société.
- Développer des compétences sociales et relationnelles.
- Soutenir et accompagner dans la reprise d'une activité professionnelle ou formation.
- Diminuer les risques de rechute et apprendre à gérer les symptômes persistants.
- Favoriser la déstigmatisation et le pouvoir d'agir des personnes atteintes d'un trouble psychique.
- Favoriser le processus de rétablissement.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Remédiation cognitive groupale ou individuelle
- Éducation à la santé et psychoéducation (ETP)
- Médiation artistique et culturelle (musique, écriture, théâtre)
- Médiation par le sport et le jeu (marche, natation)
- Médiation par la parole et le corps (groupe de parole, relaxation)
- Médiation animale
- Accompagnement individualisé à la réinsertion professionnelle



PARCOURS DE SOINS

- Première rencontre avec la personne pour faire connaissance et présenter nos missions et programme. Permettre à la personne de s'exprimer sur ses attentes et objectifs.
- Proposition d'une période de « découverte » de 2 mois.
- À l'issue de cette période, une seconde rencontre est réalisée afin de faire le point et de contractualiser une prise en soins.
- L'intégration au programme de l'URP d'une durée de 1 an renouvelable s'appuie sur un engagement réciproque avec des bilans tous les trois mois en présence de l'infirmier référent à 6 et 12 mois.

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

